

PQ
2049
.C5B6
1914

BOUVIER

LA BIBLIOTHE-
QUE DES CHAR-
METTES

U d/of OTTAWA



39003002428471

C. BOUVIER

La
Bibliothèque
des
Charmettes

CHAMBÉRY

IMPRIMERIE F. GENTIL, RUE CROIX-D'OR, 4

1914



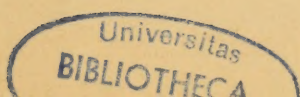
C. BOUVIER

La
Bibliothèque
des
Charmettes

CHAMBÉRY

IMPRIMERIE F. GENTIL, RUE CROIX-D'OR, 4

1914



Bibliothèque
des
Charmettes

PQ
2049
.C5B6
1914

La Bibliothèque des Charmettes

S'il faut croire l'auteur des *Confessions*, la société chambérienne était toute composée de gens exquis, dans le temps que Madame de Warens et son protégé passèrent chez nous entre des personnes de qualité qui avaient du mérite, des bourgeois qui vivaient sans envie et sans morgue, des abbés qui chantaient dans les salons et des épicières qui rappelaient les plus parfaits modèles de la statuaire grecque. Parmi ce monde singulier et charmant, Rousseau connut un homme de condition qui le prit en gré et qui, lui ouvrant sa bibliothèque, lui procura le moyen de cultiver les talents dont il était pourvu de naissance. Cette rencontre fut un des accidents heureux de sa pauvre vie ; elle aida peut-être à changer le croque-sol en écrivain. Son ami, M. de Conzié, avait du goût pour les livres. Il se plaisait à en assembler un grand nombre qu'il prêtait libéralement comme il sied à un vrai bibliophile. Jean-Jacques a pratiqué, dit-on, beaucoup de ces ouvrages où il trouva la première matière de ses études, sinon le premier fond de ses idées. La collection des Charmettes peut donc passer pour un document d'histoire littéraire. A ce titre, elle vaut

qu'on s'y arrête quelques instants pour s'enquérir de sa composition et de sa destinée. Recherche facile, grâce à l'inventaire dressé en 1793 par les commissaires de la municipalité chambérienne en vue de la confiscation de cette bibliothèque.

L'ami de Jean-Jacques est connu par le V^e Livre des *Confessions* où il fait bonne figure. « Je voyais à Chambéry, dit Rousseau, M. de Conzié, gentilhomme savoyard alors jeune et aimable, qui eut la fantaisie d'apprendre la musique et de faire connaissance avec celui qui l'enseignait. Avec de l'esprit et du goût pour les belles connaissances, M. de Conzié avait une douceur de caractère qui le rendait très liant et je l'étais beaucoup pour les gens en qui je le trouvais. Le germe de littérature et de philosophie qui commençait à fermenter dans ma tête et n'attendait qu'un peu de culture et d'émulation pour se développer tout à fait, les trouvait en lui. M. de Conzié n'avait pas de dispositions pour la musique. Ce fut un bien pour moi ; les heures des leçons se passèrent à toute autre chose que le solfège. Nous déjeunions, nous causions, nous lisions quelques nouveautés. »

Au vrai, la relation ne s'établit pas comme Rousseau le dit et Madame de Warens y eut plus grande part que la musique. Il faut s'en rapporter là-dessus à M. de Conzié et au témoignage qu'il nous a laissé lui-même. Dans une

longue lettre adressée au comte de Mellarède et publiée il y a cinquante ans par la Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie (1), il raconte comment il rencontra Rousseau chez la baronne vaudoise dont le gentilhomme octogénaire a gardé un souvenir fervent et attendri : « Les grâces de son parler, dit-il, son esprit déjà enrichi de différentes lectures la rendaient extrêmement séduisante et agréable dans la conversation et m'attachaient invinciblement à sa maison où j'allais journellement et y mangeais fréquemment avec Jean-Jacques dont elle avait déjà commencé l'éducation, usant toujours d'un ton de maman tendre et bienfaisante, y mêlant de temps à autre celui de bienfaitrice, auquel Jean-Jacques répondait toujours avec docilité et même soumission.

« Après quelques années de séjour à Chambéry, elle prit une maison de campagne à portée de la mienne, ce qui continuait à me mettre à même de lui faire plus fréquemment ma cour et Jean-Jacques de me voir journellement. »

Ainsi, l'habitude qu'avait M. de Conzié avec les locataires de la maison Saint-Laurent devint plus étroite quand ceux-ci furent établis aux

(1) Mémoires t. I^{er}, p. 73 ; 1856.

M. de Conzié dit qu'il est à la veille de remplir son seizième lustre au moment où il écrit. Comme il était né à Rumilly le 11 février 1707, la lettre peut être datée de 1786

Charmettes. Peut-être fut-elle même, autant que l'amour des champs, la raison qui détermina M^{me} de Warens à cette villégiature. Cette habile personne, on le sait, aimait à prendre ses sûretés et montrait beaucoup d'adresse à se ménager partout des appuis (1). Elle avait choisi en ville un logis incommode parce que la faveur de son propriétaire consolidait la pension qu'elle recevait de Turin. En louant le petit domaine des Noeray, elle se mettait à peu de distance de son ami et pour ainsi dire à son ombre.

M. de Conzié, en effet, était comte de Chanaz et seigneur des Charmettes. Cette seigneurie lui était parvenue par héritage des Favre. Elle avait été inféodée le 18 juillet 1605 à l'illustre Président du Sénat de Savoie qui n'avait pu d'abord en jouir paisiblement, parce que la Ville de Chambéry s'opposait à la création d'un fief morcelant sa juridiction et mutilant ses franchises. Après vingt ans de procès, les patentes de 1605 avaient été confirmées, et plus tard le mariage de Louise Favre avec Edouard de Conzié fit arriver le titre et le domaine au jeune compagnon de Rousseau. Le fief embrassait tout le vallon qui porte aujourd'hui le nom des Charmettes et les collines qui l'encadrent, de Pierre-Grosse à la Fontaine Saint-Martin, de là en sui-

(1) Elle n'en usait pas toujours discrètement, s'il est vrai que, se rendant un jour à Evian, vers 1745, elle prit pour voyager le nom de « comtesse de Conzier ».

vant l'arête du rocher, puis le cours de l'Albane jusqu'à la Madeleine et en revenant par la croix de Barberaz à Pierre-Grosse. Au bas de la côte, au bord du vieux chemin étroit et montant, s'élevait le château, jadis qualifié maison forte, qui subsiste encore aujourd'hui sous l'aspect d'une villa massive (1).

François-Joseph de Conzié, qui s'était retiré à Chambéry après quelques années passées dans les emplois de Cour et dans les voyages, fit sa principale résidence aux Charmettes d'où il

(1) Cette maison se voit à quelques mètres derrière l'orphelinat Costa.

Le Président Favre l'avait achetée du comte de Pont de Vaux. Elle relevait du fief des Bonivard. Au moyen-âge, elle s'appelait *Tour des Péclet* du nom de la famille qui l'habitait. Nous ne savons à quelle époque les Péclet ont constitué ce domaine. Un gentilhomme de ce nom, syndic de Chambéry en 1480, était secrétaire ducal et a contresigné sous ce titre plusieurs lettres adressées par la duchesse Yolande à la Ville de Chambéry. Le 10 février 1496, il y a procès devant le Conseil de Ville entre Claude Péclet *ducalis magister requestarum* et Georges de Pradel pour l'heirier du moulin. En 1577-78, on met des pestiférés en chappits à Péclet. En 1582, les syndics font réparer le chemin de Chambéry à Apremont, « passant par le roc et croix de Barberaz au sonjon de la coste de Péclet ». Ailleurs nous trouvons « le bois de Péclet » au-dessus du moulin des Charmettes.

Un acte du 17 mai 1408 nous montre qu'à cette date la maison forte des Charmettes (*in domo forti de Charmeta*) appartenait aux frères François et Guillaume de Serraval, damoiseaux.

pouvait aisément gagner la ville quand il y était appelé par ses relations de famille, ses obligations de société ou ses devoirs de conseiller et de syndic. Pour prévenir tout péril d'ennui, il s'assura une nombreuse compagnie de livres. A côté du grand salon il se réserva un cabinet d'étude qui était comme sa librairie de Montaigne, plus mal garni et moins bien orné. Pas de jolies sentences latines ou grecques peintes aux solives du plafond. Une simple planchette au-dessus de la porte, avec cette inscription en lettres noires sur fond bleu : « *C'est ici que mes jours s'écoulent sans regret* ». Sur le mur, en face de l'entrée, une autre épigraphe : « *Ayez peu de livres mais bons, dit Sénèque* ». Autour de la pièce, des étagères de bois protégées par des rideaux de gaze crue chinée. Quelques statuettes en plâtre, des bibelots en porcelaine, une gravure représentant la chute du Rhin à Schaffouse, un sofa couvert de maroquin jaune, un banc à dossier rembourré, un tabouret en tapisserie, une échelle pour la chasse aux livres haut perchés, complétaient la décoration et le mobilier. Quand l'invasion incessante des ouvrages nouveaux eut rempli cette bibliothèque, il fallut découvrir une place où loger les retardataires. A cette fin, on utilisa deux buffets pratiqués dans le mur du grand salon. Il y avait en tout 2.500 volumes. C'est dans cette librairie que M. de Conzié recevait chaque jour, durant trois ou

quatre ans, la visite de Jean-Jacques (1). Au temps chaud, les deux jeunes gens se retiraient, pour lire et converser, dans un pavillon construit au milieu du jardin et dédié « AUX MUSES », comme l'attestait une inscription encore visible au siècle dernier.

On s'étonne peut-être qu'une liaison si intime ait pu rapprocher du gentilhomme châtelain le jeune Genevois inconnu, pensionnaire haut-le-pied d'une baronne hors cadres (2). Un pareil commerce d'amitié entre gens d'origine diverse et de condition dissemblable paraît mal se concilier avec les habitudes d'un temps où la société, à ce qu'on nous raconte, était profondément divisée par les préjugés de caste et l'inégalité des droits. Du moins cela s'accorde fort bien avec l'image que nous ont laissée du petit monde chambérien d'autrefois la tradition

(1) La maison Noeray était au beau milieu du fief de M. de Conzié, dans la partie supérieure du vallon. Le nom de Charmettes qui lui semble réservé aujourd'hui s'appliquait aussi jadis à la région du Bocage.

Ce nom de *Charmettes* rappelle évidemment les bois qui, à l'origine de Chambéry, couvraient ce territoire. Il en est de même pour d'autres lieux-dits chambériens du moyen-âge : le Verney, le Chaney, le Biolley, le Noirey de Lémenc, la Boisse.

(2) Signalons en passant un nouveau commensal de cette dame ennemie de la solitude. En 1743, Rousseau était parti, le sire de Courtilles voyageait peut-être. Le registre de la capitation, pour cette année, porte sous la même cote : « Françoise de la Tour 0. 15. 0 ; M. le procureur Morel, pensionnaire 1. 0. 0. »

orale et les pièces d'archives. Jadis, sous son air de vieille capitale, notre ville n'était qu'une bourgade un peu faroude, peuplée de 8 à 10 mille habitants qui vivaient simplement, travaillaient avec mesure, se connaissaient presque tous et se fréquentaient sans façon. Entassés dans les vieilles maisons que comprimait la ceinture des remparts, tous ceux qu'abritait le même toit, de la boutique à la mansarde en passant par l'étage noble, avaient chaque jour cent occasions de se rencontrer. Au rez-de-chaussée, les bancs de pierre des magasins servaient de chaises caquetoires aux promeneurs et aux oisifs du quartier. Les fenêtres ouvertes sur les allées fraîches reliaient les divers logis par le babil des ménagères et des servantes. C'était d'un palier à l'autre relations incessantes et, en cas de besoin, échange de menus services. Les distinctions de classe, tout en maintenant chacun à sa place et en réservant certains égards, n'empêchaient pas le rapprochement des rangs. On se traitait non en égaux mais en semblables. Cela revenait à peu près au même et donnait à la vie commune un tour de familiarité confiante et joviale. Une anecdote tirée des vieux registres de police servira, mieux que toutes les phrases, à montrer l'aisance de rapports et la liberté d'allures qui caractérisaient ici la vie d'autrefois. Le soir du 4 juillet 1728, plusieurs Chambériens de 20 à 30 ans, le comte

de Bellegarde, le comte de Saint-Pierre, Mittonet, fils du contrôleur du sel, Jean-Baptiste Revel et Jean-Antoine Charbonel, fils des marchands drapiers, avaient fait partie de souper ensemble au cabaret. Ils se rendirent chez Georges où ils rencontrèrent, déjà attablés, le marquis des Marches, l'abbé de Ville et noble Vincent de Varax. On mange de compagnie, on boit suivant la coutume « chacun la sienne et une pour compter » ; puis l'on décide d'aller prendre le café chez Basili, le confiseur à la mode, dont la boutique en rue Tupin (côté sud de la place Saint-Léger) était le rendez-vous du monde élégant qui venait y déguster le sirop de vinaigre et le rosoli en croquant des mazarins et des confitures sèches (1). Basili, à qui l'on a dépêché la servante du traiteur pour l'avertir, attend ses clients jusqu'aux abords de minuit. Dès qu'ils arrivent, il les sert en espérant qu'ils ne s'attarderont pas. Malheureusement ses hôtes sont moins pressés que lui. M. de Bellegarde, pour avoir ajouté plusieurs fois de l'eau-de-vie

(1) Le rosoli ou rossolis était une sorte de ratafia composé de roses rouges (*ros solis*), de fleurs d'oranger, cannelle, girofle macérées dans l'alcool et additionnées de sirop de sucre. C'était une de ces « boissons voluptueuses » dont Legrand d'Aussy attribue l'introduction en France aux Italiens venus à la suite de Catherine de Médicis. Celui de Turin avait grande réputation à la Cour de Louis XIV comme on voit par les lettres du marquis de Saint-Maurice.

de marc à son café, se sent grand'soif. Il réclame une seconde tasse. M^{me} Basili objecte que le feu de son potager est éteint, qu'elle-même est fatiguée, qu'il est très tard. L'autre insiste. Elle refuse. On se fâche. Tout le monde crie. Le quartier est en émoi et l'aventure se termine chez le juge de police qui condamne aux arrêts Bellegarde, Saint-Pierre, Mittonet, Revel, Charbonel et Varax. Seuls le marquis des Marches et l'abbé de Ville sont laissés en paix. Comme il faut toujours que les battus paient l'amende, les frais du procès, 16 livres, sont mis à la charge du cafetier pour avoir tenu sa boutique ouverte à des heures indues.

M. de Conzié vivait aux Charmettes avec sa mère au temps où la petite colonie suisse occupait la maison Noeray. (1) Il continua d'y résider après que la mort de dame Louise Favre l'eut rendu propriétaire du domaine. Dans les recen-

Pour les mazarins, on appelait ainsi des tartelettes un peu plus larges qu'un écu que tous les boulangers vendaient encore au temps de notre enfance. Leur nom venait sans doute de la duchesse Hortense de Mazarin qui, vers 1674, avait établi au Château un laboratoire de pâtisserie et faisait hommage de ses œuvres aux gourmands de la ville.

Basili devint plus tard Bazille, confiseur du roi. C'est sous ce nom que Jacques Bazille épousa en 1742 Jeanne-Marie Charbonnel, fille du soupeur de 1728.

(1) L'*Armorial* ne donne pas la date du décès de M^{me} Favre de Conzié ; il constate qu'elle vivait encore en 1737.

sements fiscaux du XVIII^e siècle, il ne figure pas parmi les habitants de la rue Croix-d'Or. Son logis de banlieue était assez proche de la porte Montmélian pour le dispenser d'avoir un autre appartement en ville. Il y trouvait, comme il dit dans une de ces lettres (1), « petites cellules, bon lait, beaux fruits, bonnes châtaignes et beaucoup de tranquillité, un petit nombre d'amis, à l'abri totalement du brouard et ennuy du grand monde ». S'il s'absentait quelquefois, c'était pour aller avec sa gouvernante passer quelques semaines dans son château d'Arenthon en Faucigny.

En 1789, lorsque M. de Conzié fut mort et que l'on eut porté sa dépouille aux Carmes du faubourg voisin (2), son bien passa aux mains de son neveu (et filleul sans doute), François-Joseph d'Allemogne, dit le marquis de Conzié, marié à demoiselle Hélène-Madeleine de Montagnac (3). Survint la Révolution, puis l'entrée

Nous avons rencontré cette personne plusieurs années après ; en 1745, elle signe avec sa sœur M^{me} Davise une requête qui est aux archives municipales.

Elle a été inhumée à Sainte-Marie Egyptienne le 16 février 1750.

(1) Lettre du 4 octobre 1762 à Jean-Jacques.

(2) La cérémonie funèbre se fit dans l'église des Carmes, mais le tombeau des Conzié était à Sainte-Marie, au pied du grand autel, côté de l'épître.

(3) François-Joseph de Conzié d'Allemogne, né le 3 février 1747, mort en 1819, achève, avec son frère François-

des Français à Chambéry et l'application des lois contre les émigrés. Le marquis étant demeuré au service du Roi, il fut une des premières victimes de la confiscation décrétée par les assemblées révolutionnaires.

Les 23 et 30 avril 1793, la municipalité de Chambéry désignait deux commissaires chargés de procéder à l'inventaire des biens meubles appartenant au ci-devant seigneur des Charmettes. Ces mandataires, Jean-Baptiste Peytavin et Jean-François Ruissel, se rendirent d'abord chez M. Pierre-Hyacinthe de Buttet de Tresserve, beau-frère de l'absent et son fondé de pouvoir en vertu d'une procuration reçue le 17 avril 1786 par Gojon notaire. Ils se présentèrent chez lui le 2 mai, à 8 heures du matin (1). Buttet leur remontra que le château soumis à cette visite domiciliaire était habité par M^{me} de Conzié valétudinaire à qui il convenait d'annoncer avec précaution la saisie projetée. Il demanda un peu de temps afin de disposer sa parente malade à cette cruelle épreuve. Un très court répit lui fut accordé, et le même jour, à deux heures après-midi, les commissaires, assistés de

Joseph-Gaspard, la lignée des Conzié qui était une des plus anciennes de Savoie.

(1) Il habitait alors au premier étage de la maison appartenant aux demoiselles de Garbillion, ancienne maison des Bonivard de la Barre, aujourd'hui passage Henri-Murger, n° 6.

l'officier municipal Guillaume Porral, arrivèrent aux Charmettes pour accomplir leur mission.

M. de Buttet les attendait, flanqué des gens de la maison, les époux Jacques Bal et Marie Floret. Il ouvrit « toutes les portes des chambres, « cuisine, cellier, caves, galetas, greniers, bureaux, commodes et garde-robes ». On lui fit d'abord jurer de ne rien cacher et le même serment fut exigé des deux domestiques. Tout en acquiesçant à la réquisition, il protesta que l'opération présente était inutile « puisque ledit Conzié, son beau-frère, n'est pas émigré à forme des décrets de la Convention des Allobroges » (1). Les délégués, nonobstant cette juste réclamation, commencèrent leur besogne et la poursuivirent sans désespérer pendant les quatre jours suivants, travaillant de 6 à 11 heures du matin et de 2 à 6 heures du soir.

Leur inventaire, parvenu jusqu'à nous grâce

(1) L'objection était raisonnable et fondée en droit ; elle reposait sur le texte même de l'arrêté qui accréditait les agents de la confiscation. En effet, l'Assemblée des Allobroges, par son décret du 26 octobre 1792, édictant des mesures contre les émigrés, visait formellement « les citoyens qui ont émigré dès le 1^{er} août ». Comme M. de Conzié était, longtemps avant cette date, retenu hors de la Savoie par son service d'officier, la mesure qui le spoliait était, non seulement injuste, mais illégale. Voir dans les Œuvres complètes de J. de Maistre, t. VII, « l'adresse de quelques parents des militaires savoisiens à la Convention nationale des Français ».

à une copie officielle, énumère les ouvrages qui se trouvaient alors dans la maison des Charmettes. Il relève dans le cabinet d'étude 467 numéros et 215 dans le salon, le tout représentant un peu moins de 2.500 volumes. Par malheur, nos gens étaient peu experts au fait ; dont ils étaient chargés, la municipalité ne s'étant guère embarrassée de choisir des bibliophiles pour faire le recensement et la description de tous ces livres. Dans les temps où l'on se flatte d'abolir les cultes, on épargne généralement celui de l'incompétence. Le Conseil de Ville avait remis ses pouvoirs à deux de ses amis sans s'informer de leur science ni de leur habileté. D'où vient que le catalogue rédigé par eux blesse les règles les plus élémentaires du genre. On n'y trouve nulle indication de format, nom d'éditeur, mention de date ; les titres sont presque toujours écourtés, souvent estropiés. Néanmoins, tel quel, il demeure intéressant puisqu'il permet de savoir à peu près comment M. de Conzié avait composé sa bibliothèque.

Pour s'en rendre compte, il faut d'abord analyser ce document souillonné, où les volumes sont rangés comme des noix dans un sac, et classer les ouvrages suivant les méthodes usuelles.

Procédant ainsi, nous rencontrons en premier lieu un lot de livres religieux. Il est peu important et, si l'on n'y joint les écrits de polémique

et d'histoire ecclésiastiques, il ne comprend guère qu'une vingtaine de numéros : traduction des Saintes-Ecritures, quelques traités d'ascétisme, deux ou trois sermonnaires.

Vient ensuite une collection d'ouvrages relatifs à l'art de la guerre et à la conduite des troupes : plus de 100 volumes touchant les manœuvres de l'infanterie, les uniformes des diverses armées, le service en campagne, l'emploi des canons, la stratégie et la poliorcétique.

Le compartiment réservé à l'agriculture est plus étroit, mais bien garni. Il renferme un choix de traités sur le pâturage et le jardinage, sur les vergers et les bois, la conduite des arbres fruitiers et de la vigne, le gouvernement de la cave et de l'étable, l'amélioration des blés et le perfectionnement des bêtes à laine, bref, la petite bibliothèque rurale sans cesse rééditée qui, d'âge en âge, permet aux citadins amateurs des champs d'accroître leurs revenus en écornant leur capital (1).

(1) Le domaine des Charmettes comprenait environ 320 journaux, y compris les rocs, broussailles, teppes et autres lopins improductifs. Le revenu cadastral ne montait qu'à 2.000 livres. Il y avait peu de bonne terre et c'était un lieu d'expérience fort mal choisi. Le meilleur morceau se trouvait au nord-est de la maison, dans la petite plaine du Colombier et vers le Chardonnet. Transformée de nos jours et mise en valeur par d'habiles maraîchers, cette région était marécageuse il y a 200 ans. On y trouvait même une gôille où les Chambériens allaient nager. C'était

Un gentilhomme du XVIII^e siècle ne peut montrer pour les sciences moins de goût que n'en étalent les grandes dames de son temps qui font des cours dans les salons, hantent les académies et les laboratoires. Aussi, M. de Conzié possède-t-il beaucoup de livres sur la physique et la chimie, les mathématiques et l'histoire naturelle, la chirurgie et la médecine. Il se pénètre des leçons de Nollet sur l'électricité. Il étudie le magnétisme et s'intéresse aux premiers essais d'aérostation. Mais avec toutes ses visions de science, il pense au solide et songe à tirer profit des notions puisées dans les livres. Il a un *Traité de la fonte des mines* en deux volumes. Sur ce chapitre, il ne s'en tient pas aux spéculations de cabinet. Pendant l'été de 1762, quittant sa retraite, il passe plus de trois mois dans les montagnes de Tarentaise, occupé de métallurgie et de minéralogie. On voit que l'industrie le tente à l'exemple de ses amis de l'aristocratie savoyarde.

le lac des Juifs. Vers le milieu du XVIII^e siècle, un jeune homme, dernier rejeton des nobles More, périt en s'y baignant.

Notons à ce propos une découverte qui a été annoncée naguère par les journaux et mal expliquée. Des jardiniers, arrachant des arbres dans le terrain cultivé par M. Domenget, retirèrent du sol deux ou trois squelettes, où les reporters reconnurent les glorieux débris de soldats tombés dans une bataille. On avait tout simplement défoncé un coin du cimetière réservé aux Juifs pendant le moyen-âge.

Tant de gens de son monde paraissent alors entêtés de projets lucratifs ! Sans parler des entreprises des Châteauneuf en Maurienne, noble François de Morand de Saint-Sulpice demande l'autorisation d'exploiter les mines de houille qu'il pourra trouver dans l'étendue de sa seigneurie ; la comtesse Jeanne de Piolenc établit une fabrique de faïence de l'autre côté de l'Épine et munit de vases utiles le château de Chambéry ; les Saint-Réal père et fils ont un privilège pour les mines d'Arâche et de Droisy ; les comtes de Saint-Oyen et de Monjoye traitent le plomb dans les Hullies ; permission est donnée au marquis de Lustret (?) d'employer le procédé dont il est l'inventeur pour extraire les paillettes d'or qui se trouvent dans les torrents de Savoie ; M. de Disonche a une sucrerie ; M. de Bassy vend ses ardoises de Cevins ; M. de Valérieu guette une mine d'or qui aurait été découverte dans la montagne de Saint-André en Chautagne. On pourrait aisément allonger cette liste d'industriels titrés.

Il paraît toutefois que cette ardeur laborieuse n'allait pas sans scrupule. Au numéro 186 *bis* de notre catalogue se trouve un ouvrage intitulé : *De la Noblesse militaire opposée à la Noblesse commerçante*, qui rappelle les discussions engagées à ce propos vers le milieu du XVIII^e siècle. C'était alors une grande question de savoir si trafic entraînait dérogeance de noblesse. En

fait, les gentilshommes-fossiers de Normandie et les gentilshommes-verriers de Forez avaient résolu la question par la négative. La thèse n'en était pas moins vivement débattue par l'abbé Coyer, le chevalier d'Arcq et d'autres auteurs dans des brochures parues en 1765 et publiées à Londres, Amsterdam ou Bruxelles. Savary des Bruslons se range au tiers parti et décide que le commerce en gros peut être sans honte exercé par la noblesse en vertu des édits de Louis XIV de 1663 et 1701. Sans se mettre en peine de ces arrêts philosophiques, M. le président, baron de Montesquieu, faisait de bonnes affaires en vendant du vin de Bordeaux aux Anglais. Par les exemples que nous avons rapportés plus haut, on voit que sa théorie finit par être généralement adoptée en Savoie (1).

(1) Il nous semble que le dictionnaire de Savary reproduit tout simplement les sentences portées par Cicéron dans le *De Officiis*, I, 42. L'avocat romain fournissant jadis une grosse part des idées répandues dans les collèges, cette opinion du Forum a peut-être concouru à établir parmi l'ancienne société française les préventions défavorables aux travaux utiles. Comment cet argument a-t-il échappé aux réformateurs qui ont fait les programmes de 1902 et aux écrivains qui célèbrent la supériorité des Anglo-Saxons ?

Ce préjugé classique, admettant l'incompatibilité et la culture intellectuelle avec les œuvres pratiques, est rendu naïvement dans cette phrase d'Ancillon (*Mémoires concernant les vies de plusieurs modernes célèbres dans la République des lettres*) : « Conrart ne fut pas destiné à l'étude.

Pour déblayer le terrain, on peut joindre à la série scientifique du catalogue un gros paquet de dictionnaires les plus divers. Ajoutons plusieurs livres achetés pour la commodité de la maison, tels que, *L'Art du peintre doreur et vernisseur*, *L'Art de charpenterie*, etc., ou pour le divertissement de la villégiature, comme les traités sur le jeu, les songes, la vénerie. Ce décompte fait, nous nous trouvons devant les longues rangées de volumes représentant les écrivains littéraires, les historiens et les philosophes auxquels M. de Conzié avait livré la meilleure part de son ermitage.

Mais avant d'affronter ces gros bataillons, il convient d'observer en passant que le droit et la jurisprudence reçoivent bien peu d'honneur dans la maison qui venait d'Antoine Favre et qui fut longtemps tenue par une famille de magistrats. Un code rural et deux ou trois volumes de chicane rappellent seuls les travaux par lesquels s'étaient signalés les créateurs de ce domaine passé aux Conzié deux cents ans après sa constitution. Pas une œuvre de l'illustre Président ne se retrouve chez son rejeton philosophe. Pour le seigneur des Charmettes, cette biblio-

Comme il avait du bien, l'intention de son père était qu'il vécût de ses rentes, en attendant qu'on trouvât l'occasion de le pousser dans les emplois de finances ou dans d'autres, dans lesquels les belles-lettres, les sciences sont moins utiles qu'embarrassantes. »

thèque n'était donc pas un legs de ses parents. Il l'avait commencée lui-même et composée d'après ses goûts personnels. A l'appui de notre conjecture, vient encore la pénurie d'ouvrages savoyards décelée par l'inventaire. A côté des Royales Constitutions, d'un recueil d'Edits, d'un Guichenon en 5 volumes (par conséquent la réimpression de Turin), la bibliographie locale n'est représentée que par deux brochures du docteur Daquin (1).

Arrivant maintenant aux parties massives de la collection, nous rencontrons d'abord les principaux auteurs de la littérature ancienne et moderne.

Parmi les Grecs on trouve l'Iliade et l'Odyssée, Démosthène et Eschine, la République de Platon et le Manuel d'Epictète ; comme poètes, Pindare n'est accompagné que de Bion et Moschus ; comme historiens, Hérodote, Polybe, Arrien, Denys d'Halicarnasse. Il y a aussi les *Vies des hommes illustres* que fait ressortir une couverture de peau blanche rehaussée de filets d'or. M. de Conzié, s'il était grand liseur, était médiocre bibliophile. Il ne recherchait pas les

(1) Daquin était probablement le médecin de la maison. C'est ainsi qu'il dut être mis en relation avec Rousseau, quand celui-ci revint à Chambéry pendant l'été de 1768. Jean-Jacques et le médecin savoyard firent alors quelques promenades d'herborisation dont le souvenir est consigné dans un des opuscules de Daquin.

éditions soignées, pas plus qu'il ne se souciait d'élégantes reliures. Seul, ou presque, son Plutarque se pavane en belle toilette au milieu des cartonnages et des basanes sans éclat ni ornement.

En face des Grecs, les Latins sont à peu près égaux en choix et en nombre. Virgile forme quatre volumes; il devait avoir la place d'honneur chez un gentilhomme campagnard qui partageait les goûts du vieillard de Tarente. Horace s'y trouve aussi, et Térence, et Lucrèce flanqué de l'Anti-Lucrèce de Polignac. De même Tacite et Tite-Live, César et Quinte-Curce, Sénèque et Pétrone. De Cicéron, les Tusculanes et trois ou quatre discours.

Tous ces vieux auteurs se présentent traduits par M. et M^{me} Dacier, Perrot d'Ablancourt, du Ryer, Des Coutures, pour les éditions du dix-septième siècle; par Dussaulx, Guérin, Lemonnier, pour celles du dix-huitième (1). Est-ce à dire que notre amateur eût besoin de truchement pour converser avec les anciens? Dans le monde où il avait grandi et le temps où il avait étudié, le latin était une langue morte qui n'avait pas

(1) Le Quinte-Curce en un volume pourrait être de Vaugelas : unique souvenir de famille gardé dans la bibliothèque de la maison Favre. Les *Remarques* n'y sont pas, mais il y a celles d'Olivet. Notons aussi l'absence d'Honoré d'Urfé, ami du Président, et celle de Saint-Réal qui était naguère de la société des Conzié.

encore été enterrée. Comme tous les écoliers formés aux humanités suivant la méthode traditionnelle et nourris des deux antiquités chez les Pères, M. de Conzié avait dû passer sa jeunesse dans la familiarité des textes classiques. Mais la paresse et l'âge avaient peut-être rouillé son érudition et, tout en sachant le latin, il aimait mieux, à l'exemple de M. Jourdain, que l'on fit comme s'il ne l'entendait pas.

On pourrait plus aisément juger de sa culture et de son goût si l'on nous avait conservé le volume porté au catalogue sous la cote 4 et intitulé : « Recueil en manuscrit de quelques pièces tirées de divers auteurs tant en vers qu'en prose ». Il s'agit sans doute d'un de ces cahiers de textes choisis dont l'usage était si commun autrefois. La pratique en avait été répandue surtout par les Jésuites qui, fort sagement, habitaient leurs élèves à conserver par écrit le souvenir des lectures faites et des beaux endroits rencontrés dans les livres. C'était une excellente discipline. Pour les gens qui n'ont pas la garde-bonne, comme dit l'ancien, il est prudent de se faire une mémoire de papier ; c'est sage même pour les autres. Si l'on ne se borne pas à transcrire les textes et si l'on y joint des analyses fidèles et des critiques réfléchies, le profit est plus grand encore. Ainsi en usait probablement Joseph de Maistre sur les grands registres dont il parle dans les *Soirées*. A ce

propos, Sainte-Beuve recueillant une petite malice de M. Saint-Priest nous donnerait à croire que notre illustre compatriote amassait ces provisions en vue de briller dans les salons où il changeait les causeries en monologues. Le manège aurait été découvert le plus innocemment du monde par le jeune Rodolphe qui, ayant vu son père feuilleter ses cahiers, dit en arrivant dans une maison de Saint-Pétersbourg où le ministre de Sardaigne était attendu : « Je sais de quoi il sera question ce soir ». Sans faire grand cas de ce ragot, reconnaissons que les répertoires en question servirent à mieux qu'à lester des conférences mondaines. Quand Maistre, sur le tard, se mit à écrire, il fut bien heureux de trouver intact et prêt à la main le fruit des études qui avaient charmé sa solitude chambérienne (1).

(1) Dans l'ancien Chambéry ces cahiers de notes se rencontrent souvent. Ils n'offrent pas tous un égal intérêt. Nous venons de parcourir un de ces registres noircis jadis par un Président du Sénat. Ce magistrat qui avait des lettres et de l'érudition, a donné à son fagotage de prose et de vers le titre de *Miscellanea*, et l'a surmonté d'une préface datée de 1705 où il expose l'intention de son recueil : « Il est sans ordre et sans liaison, dit-il, parce qu'il n'en faut point dans des matières qui sont tout à fait détachées les unes des autres et qui plaisent par elles-mêmes sans autre arrangement ; car les belles pensées ne laissent pas d'avoir leur prix et leur agrément, quoique tirées d'un ouvrage où elles étaient justement placées, de même que les perles ne laissent pas d'être précieuses quoique défilées. »

Comme on s'y attend, c'est la littérature française du XVIII^e siècle qui occupe la première et la plus grande place aux Charmettes. Un amateur mondain en quête de distractions achète, suivant la formule bien connue du libraire, ce qui vient de paraître, ce qu'il faut avoir lu, c'est-à-dire les écrivains que prônent les gazettes et que les salons discutent. Or, pour les gens de cette génération, tout ce qui datait d'avant Malherbe n'existait plus. La mode était passée du temps où, d'après Huet, un gentilhomme de campagne qui voulait se distinguer d'un preneur de lièvres avait un Montaigne sur sa cheminée. Nul prosateur ou poète antérieur à Louis XIV ne figure au catalogue de M. de Conzié. Heureusement les auteurs de l'âge d'or y sont admis. Racine est représenté par trois volumes; Corneille par cinq; Molière par quatre. Bourdaloue est complet. Bossuet et Fénelon réduits à peu de chose. De Pascal *les Pensées* manquent, mais il y a tout La Fontaine, fables

Un autre registre que l'on nous apporta il y a quelques années avait un aspect cossu et gracieux. Reliure, papier, calligraphie, tout était irréprochable. Et le ramage ressemblait au plumage. Aux premières pages, on pensait découvrir un nouvel écrivain savoyard du XVII^e siècle, dont l'esprit et le style nous auraient procuré quelque honneur. La lecture poussée plus avant faisait évanouir cet espoir et montrait simplement 200 pages de Saint-Evremond, copiées mot à mot par un vieux Chambérien qui devait avoir beaucoup de loisirs.

et contes. On peut supposer La Bruyère sous un Théophraste dont les scribes municipaux n'auront pas pris la peine de copier le titre jusqu'au bout. Plusieurs de ces classiques ont beaucoup tardé à s'introduire au logis. Un Sévigné en 8 volumes doit dater de 1754 (édition du chevalier Perrin). Un Boileau en 5 volumes paraît être celui de Lefebvre de Saint-Mars paru en 1747 (1).

Des auteurs du XVIII^e siècle assemblés ici, la revue détaillée ne finirait pas et ennuyerait. Ils sont trop. La foule bigarrée des prosateurs et des poètes, des romanciers et des économistes, des rêveurs et des pamphlétaires encombre la maison des Charmettes, entassés pêle-mêle, bons ou mauvais, grossiers ou délicats, violents ou fades. Montesquieu voisine avec Piron ; Colardeau tient compagnie à l'*Ami des hommes* ; Gresset lutine Thomas ; Guénée discute avec Fontenelle.

(1) Nous avons parcouru un certain nombre d'inventaires après décès, rédigés par des notaires du XVII^e siècle pour des familles de la bonne société chambérienne. De cet examen il nous est resté l'impression que le luxe des livres n'était pas en grande faveur à Chambéry autrefois, et que les libraires parisiens faisaient peu d'affaires avec nos compatriotes. Le dernier document de ce genre que nous avons dépouillé nous fait connaître la bibliothèque d'un Maître aux Comptes mort en 1691. On n'y trouve guère, pour représenter la littérature française, que les aimables traités du P. Bouhours.

Dans ce compartiment, les philosophes dominent, et, parmi eux, le groupe de l'Encyclopédie est le plus important. Le fameux Dictionnaire s'étale renforcé de ses planches, remparé en outre de 57 volumes de Voltaire, de Diderot, de la foule de leurs disciples. On a bien approché d'eux quelques contradicteurs, mais les écrits de Bergier ou de Clément disparaissent complètement sous l'amas des volumes fournis par l'école triomphante.

Ce qui est surprenant, c'est que dans ce coin réservé à la littérature on rencontre peu d'étrangers. Le solitaire des Charmettes assiste au mouvement littéraire qui soumet l'esprit français aux influences exotiques (1). Toutefois le cos-

(1) C'est d'Angleterre que, vers ces temps-là, M. de Bellegarde rapporta la franc-maçonnerie en Savoie. M. de Conzié est demeuré étranger aux Loges où beaucoup de ses amis entrèrent. Dans celle de Chambéry les trois ordres étaient représentés. Pour le quatrième état, il y avait le valet de chambre d'un marquis accompagnant son maître. (V. VERMALE : *La Franc-Maçonnerie en Savoie*. Paris, 1911).

Les condamnations pontificales, paralysées sans doute par l'esprit du jansénisme local, n'arrêtèrent pas ces réunions. Un ordre royal détermina quelques retraites, mais ce fut la Révolution qui rompit l'assemblée. Les gentilshommes durent partir. Les bourgeois se mirent dans leurs places d'abord, puis dans leurs biens. Réunis à la Restauration, les anciens francs-maçons ne conspirèrent plus. Ils sont tous conservateurs : les uns pour l'être resté malgré leurs épreuves, les autres pour l'être devenu grâce à leur butin.

mopolitisme à la mode ne le tente guère. Il a tout juste un peu de « septentrionomanie ». Ayant commencé de bouquiner quand Voltaire revenait de Londres et s'étant attaché par la suite à Rousseau, il lit quelques Anglais. Il a acheté Milton, Pope, Swift. Mais il s'arrête de bonne heure, car il ne prend même pas Richardson. A l'égard des autres pays, il est plus indifférent encore. Bien qu'il connaisse l'italien, Arioste lui suffit pour représenter la littérature ultramontaine. Il a Gessner, parce que la traduction de Huber a mis ce Suisse en vogue vers 1762. L'Espagne est absente, quoique M. de Conzié ait fait en 1746 le voyage de Madrid pour présenter au Roi les doléances de la Savoie conquise et ruinée par l'Infant Philippe (1).

L'histoire est la mieux lotie dans le cabinet des Charmettes. Elle compose seule un tiers de la bibliothèque, ou peu s'en faut. Huet, Coeffeteau, Vertot, Rollin, Crevier fournissent sur l'antiquité ce qui est convenable à un homme du monde. Sur les annales religieuses, les récits sont pris de toutes mains : il y a 12 ou 15 vo-

(1) Grillet, dans son Dictionnaire, fait de M. de Conzié un député de Chambéry. Nous n'avons jamais vu trace de cette délégation dans les registres de nos Archives municipales. Comme le savant M. Mugnier l'a établi il y a vingt ans, l'embassade représentait « les 627 communautés comprises dans les six provinces qui composent le Duché de Savoie ».

lumes de Maimbourg, 36 de Fleury ; un Sarpi, Concile de Trente, en 2 volumes (par conséquent l'édition de 1736). Comme dans les autres parties de la collection, le plus large éclectisme apparaît ici. Notre curieux recueil sans méthode ni préférence les livres qui paraissent de son temps sur les diverses nations du globe : Allemagne, Chine, Angleterre, Italie, Moldavie, Portugal, Irlande, les Amériques, etc. En ce qui concerne la France, il y a 30 volumes de Velly, et en outre des études sur les rois, reines et ministres, des monographies, des mémoires, des anas, des résumés chronologiques. Pas d'œuvres érudites, documents directs, textes originaux : aucun de ces outils dont use l'étudiant. Seulement des narrations littéraires, de larges tableaux, d'élégantes dissertations, convenant à un oisif cultivé qui cherche dans l'histoire, comme le vieux Monsieur de Balzac, moins des connaissances exactes « qu'une philosophie plus populaire et plus agréable que celle qui se recueille dans la sécheresse des préceptes parmi les épines et les aiguillons de la dispute ».

Pour se tenir au courant des livres nouveaux et des occupations du monde, M. de Conzié recevait un grand nombre de journaux. Les commissaires ont trouvé chez lui, réunies en plusieurs centaines de volumes chétifs, une foule de ces gazettes qui donnaient périodiquement, avec des articles de doctrine et de controverse,

des *Extraits* ou analyses et critiques de tous les ouvrages publiés en Europe. La plupart de ces collections sont incomplètes. Il n'y a que huit volumes du *Journal des Savants*, sans date portée à l'inventaire ; dix volumes des *Mémoires pour l'histoire des sciences et des arts* (titre mal copié du *Journal de Trévoux*, 1701-1767, 265 vol., petit in-12) ; 61 volumes du *Journal encyclopédique* (de P. Rousseau, Chamfort, etc., 1756-1773, 288 volumes in-12). En compensation, nous voyons 39 volumes des *Observations sur les écrits modernes* (de Desfontaines, Mairault, Granet et Fréron) qui passent pour n'avoir jamais formé que 34 volumes. Rien ne manque aux onze volumes des *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux* (de Desfontaines, 1744-45, in-12), ni aux 52 volumes de la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages savants de l'Europe* (par Armand de La Chapelle, Barbeyrac et Desmaizeaux, à Amsterdam, 1728-1753, in-8°). De l'*Année Littéraire* de Fréron, le catalogue mentionne seulement 135 volumes se rapportant à la période 1755-1783. Les violentes *Annales* de Linguet et plusieurs liasses d'autres journaux et revues complètent ce magasin de publications périodiques où, comme dans le reste de la collection, domine la philosophie à la mode.

Après que l'on s'est donné l'ennui de remuer ce farrago, on voudrait en récompense avoir le

plaisir d'apercevoir le vieux liseur derrière ces tas de papier. N'est-il pas permis de se figurer le maître du logis d'après ses livres ? Quoi qu'en dise Fontenelle et que l'on puisse savoir l'histoire de la pensée des hommes sans penser soi-même, tout esprit se ressent des compagnies intellectuelles où il séjourne. Il se manifeste aussi par le choix des maîtres qu'il se donne. C'est pourquoi les critiques littéraires qui font état de nous apprendre comment le talent vient aux écrivains, ne manquent jamais, avant de juger un auteur, de nous dire où son intelligence s'est formée et par qui elle fut nourrie. Connaissant les gens que M. de Conzié hantait, il semble que nous devrions le connaître lui-même.

Hélas, il faudrait, pour tenter cette induction, être certain de posséder la liste exacte des amis qu'il avait rassemblés dans sa maison de banlieue. Cette sécurité ne nous est pas donnée par le document dont nous usons. A l'examen, l'inventaire de 1793 paraît un guide peu fidèle. Le fond en est aussi suspect que la forme en est défectueuse. S'il n'était que de corriger et compléter l'œuvre inexperte des commissaires municipaux la besogne irait sans peine. Leur catalogue est rédigé en dépit du bon sens, plein d'erreurs et de lacunes ; mais la bibliographie du XVIII^e siècle est si bien dressée aujourd'hui que l'on supplée aisément les renseignements omis par

les scribes révolutionnaires. Toutefois ce texte malade, fût-il rétabli, ne fournirait pas l'instrument indispensable à notre recherche. Resterait le doute que la bibliothèque eût gardé jusqu'au temps de la confiscation tous les ouvrages possédés par l'ami de Rousseau. A quoi s'ajoute le soupçon qu'elle était grossie alors d'un certain nombre de volumes dont M. de Conzié ne fut jamais propriétaire.

En effet, le catalogue présente des manques et des contrastes qui déconcertent. Les séries ont des trous étonnants. Sans doute un amateur qui a passé cinquante ans à garnir son cabinet ne conserve pas au bout d'un demi-siècle toute la ferraille dont il s'est encombré au hasard des occasions. M. de Conzié a dû subir le sort commun aux amasseurs d'imprimés, savoir : perdre beaucoup de livres qu'il prêta, notamment ceux que Jean-Jacques confesse avoir semés à tout bout de champ aux Charmettes ; en réformer d'autres qui avaient cessé de plaire ou qui offusquaient la vue quand les temps et les goûts furent changés. Mais ces menus accidents ne suffiraient pas à rendre compte de certains vides de l'inventaire. Ils n'expliquent pas surtout l'absence des œuvres de Rousseau, de ses apologistes et de ses ennemis, ou du moins la place exigüe accordée à cette littérature dans une maison où elle devait se trouver comme chez soi.

Les relations d'amitié nouées entre le gentil-

homme en villégiature et le philosophe en herbe avaient cessé après la séparation de 1741. Plus tard elles reprirent et, de 1762 à 1766, furent resserrées par une fréquente correspondance. Madame de Warens (1), retirée à Nezin, venait de mourir dans l'abandon et la misère. Son ancien pupille était au plus fort de sa renommée. M. de Conzié choisit ce moment pour reprendre contact avec lui. Dès la première lettre qu'il lui écrivit, il marqua beaucoup d'admiration pour l'*Emile* qui lui semblait un livre incomparable. L'auteur ne demeura pas insensible à ses louanges ; il rendit douceurs pour caresses et la liaison d'autrefois parut recommencer.

Ami privé d'un écrivain en renom, ce qui est un emploi refluant dans une petite ville où cette gloire de reflet ne va pas sans avantage mondain, M. de Conzié ne pouvait manquer de recueillir les écrits relatifs à ce personnage fameux. De fait, nous savons par ses lettres qu'il était très attentif à se procurer les œuvres

(1) En quittant M^{me} de Warens, observons que son nom se prononçait ici *Voaran*. Tel il est porté sur les registres de nos archives municipales, car nous n'avons pas attendu les réformes des néo-philologues pour pratiquer l'orthographe phonétique. A preuve, la station romaine de Lemnicum ou Lemencum, aujourd'hui quartier de Lémenc, devint à partir du xvi^e siècle les Mens ou les Mains. On disait et on écrivait : l'église des Mains, monter aux Mains, descendre des Mains. Les gens que la déclinaison n'embarrassait pas allaient tout simplement à les Mains.

de Rousseau dès leur apparition. Il célèbre l'*Emile* ; la *Nouvelle Héloïse* le transporte ; il est en quête du *Contrat social* ; il suit la polémique avec Christophe de Beaumont. Jugez s'il tardait à acheter les *Confessions* où il est traité avec une bienveillance exceptionnelle, assaisonnée il est vrai d'un peu de fiel dans une note. L'énorme production littéraire que suscitent ces ouvrages, éloges et critiques, apologies et réfutations, brochures de circonstances et documents officiels, devait piquer sa curiosité. Il parle des jugements portés par Gerdil (qu'il appelle Jardy) sur les nouvelles théories en matière d'éducation. Par conséquent, il s'intéresse à la carrière de son ami et au mouvement d'idées qu'elle provoque. Or, tout cela n'a presque point laissé de traces aux Charmettes. Le cabinet garde une seule brochure, intitulée : *Réflexions sur les Confessions de Jean-Jacques Rousseau* (cote 292 ; c'est l'œuvre de Servan, 1782, in-8°). Au salon se trouvent un *Examen des Systèmes de Jean-Jacques Rousseau* (n° 27) et une *Analyse des ouvrages de Jean-Jacques Rousseau* (n° 39). Il y a bien aussi sous le n° 48 : « *Les Œuvres de Rousseau 5 volumes* ». Reste à savoir de qui il s'agit, du philosophe ou du poète. Si les œuvres de ce dernier ont été en effet réunies en cinq volumes par Séguy (1757, in-12), il n'en fut pas ainsi pour l'autre, car l'édition de Genève (1782-90) comprend déjà 17 volumes. Les biblio-

graphes municipaux, en bâclant leur besogne, auraient pu à la rigueur désigner par le titre d'*Œuvres de Rousseau* un recueil factice emboîtant dans une reliure uniforme divers imprimés de formats inégaux et de dates distantes. Mais, à défaut du prénom populaire, cette désignation imprécise justifie nos doutes et nous incline à penser que des lacunes existaient en 1793 dans les anciennes collections de M. de Conzié. (1)

Il paraît fort probable que ces livres dont on remarque l'absence ont été remplacés par d'autres et que les héritiers du vieux gentilhomme ont mêlé leur fond de papier à celui de leur oncle. Ainsi s'expliquerait l'arrivée aux Charmettes d'un certain nombre de traités pieux

(1) Il est possible que le solitaire des Charmettes ait emporté quelquefois des paquets de livres en son château d'Arenthon. Peut-être encore a-t-il dégarni sa bibliothèque en l'abandonnant, quand l'âge ne lui permit plus d'en user, à la disposition des gens qui avaient besoin d'apprendre. Pour être hardie, l'hypothèse ne passe pas les bornes de la vraisemblance, car on a vu jadis de pareils traits de charité intellectuelle. C'est une vertu qui coûte peu à pratiquer et qui doit être en recommandation aux travailleurs isolés dans nos coins de province. Elle a été portée à un degré héroïque par cet Antoine d'Hérouval dont Piganiol de la Force a copié l'épitaphe à Saint-Louis en l'Isle :

*Qui abstrusa veterum auctorum monumenta
 Multo labore investigavit
 Sedula cura conguessit
 Sagaci judicio investigavit
 Benigna liberalitate communicavit, etc., etc...*

dépaysés parmi ce bric-à-brac philosophique, et celle d'un fort lot d'ouvrages militaires, manuels d'officier de troupe, règlements de caserne, théories de place d'armes, qui n'étaient guère le gibier d'un rentier de banlieue musant dans son jardin ou rêvant dans son fauteuil aux moyens de rendre les moutons gras et les peuples heureux.

Certes, il ne faut rien outrer et nous ferions tort à la mémoire de notre estimable compatriote en marquant une trop vive surprise de rencontrer quelques bons livres dans son logis. M. de Conzié était homme à faire des lectures éditiantes. Tout en suivant de trop près les aventures intellectuelles de son siècle, il conservait des sentiments chrétiens qui se manifestent dans cette lettre adressée en 1762 à Rousseau pour complimenter l'auteur d'*Emile* : « Je n'attribue qu'à un écart momentanément échappé à votre imagination, ce que vous dites de si opposé à ma religion que je ne doute nullement être la vôtre, parce qu'elle n'a jamais eu d'ennemi aussi vertueux que vous, mon ancien ami, et autant désireux des solides avantages de vos frères ».

Vers cette époque, le correspondant de Jean-Jacques faisait partie des réunions qui se tenaient chaque année et même deux fois par an dans la maison du Bocage où les RR. PP. Jésuites dirigeaient des retraites de neuf jours.

D'un admirateur du *Contrat social* qui est membre de la congrégation de Notre-Dame de l'Assomption (1), la pensée offre de si étranges contrastes que sa bibliothèque pourrait bien présenter quelques disparates. Néanmoins, cette inconséquence n'allait pas jusqu'à garder sous la main les Méditations de Pierre d'Alcantara et celles du P. Dupont à côté des romans licencieux de Crébillon fils et des vers polissons de Grécourt. Il semble plus raisonnable d'admettre que le marquis et la marquise d'Allemogne ont compliqué cette macédoine en apportant, dans la maison qu'ils possédèrent à partir de 1789 (2),

(1) M. de Conzié était entré dans la Congrégation de Notre-Dame le 20 mai 1752. Depuis cette époque, il figure plusieurs fois dans la liste des retraitants.

L'œuvre des retraites avait été fondée à Chambéry en 1718 par Pierre Lucas, comte de la Roche d'Alléry, chevalier de l'Annonciade, gouverneur de Turin (testament du 9 septembre 1712). Elle était établie dans l'ancienne maison de la Blanchisserie, au Bocage. Vers la fin du XVIII^e siècle, l'immeuble passa aux Hospices. Après le Concordat, le Grand Séminaire y fut installé. Là se trouvent aujourd'hui les établissements Jorcin.

(2) Les époux d'Allemogne logeaient en ville à l'hôtel de Conzié, situé en rue Croix-d'Or (aujourd'hui n^o 12), entre l'hôtel Costa et l'hôtel de la Prouse.

Cette maison, simple d'aspect et sans décoration extérieure, venait d'être reconstruite au début du XVIII^e siècle. Elle avait alors deux étages sur la rue et trois du côté de la cour du couvent de Saint-François, devenue la place de la Cathédrale. L'appartement des Conzié comprenait tout le

les ouvrages dont ils se servaient d'ordinaire, l'une ses livres de piété, l'autre sa littérature de soldat (1).

De fixer sûrement l'importance et la nature de cet apport, ce n'est pas chose facile. Le catalogue ne nous fournit sur ce point que deux ou trois indices. On y relève par exemple les titres d'ouvrages concernant les seigneuries et coutumes d'Auvergne. La marquise étant originaire de ce pays, les livres ont dû venir avec elle (2). Il y a aussi une collection du *Journal de l'Assemblée nationale*, dont le premier numéro n'a paru que le 1^{er} octobre 1791, et quelques brochures relatives aux débats qui préludèrent à la Révolution. Si peu que ce soit, en voilà assez pour démontrer que la bibliothèque inventoriée en 1793 ne repré-

second étage et en outre le troisième sur le derrière. M. Berthier, procureur, occupait le premier étage sur la rue. L'autre partie de cet étage était louée à M^{me} de Chamousset. Il y avait trois boutiques au rez-de-chaussée. La première était tenue par Gayme, épicier ; celle du milieu par Bouchet, apothicaire ; l'autre par la demoiselle Hippolyte.

Cette maison a été plus tard exhauscée d'un troisième étage sur la rue Croix-d'Or.

(1) Le marquis de Conzié était capitaine des grenadiers dans le régiment de Savoie. Il tenait alors garnison à Suse.

(2) Archives départementales de la Savoie, C. 36. — Lettre de Turin au gouverneur général (7 juin 1786), notifiant un congé accordé au capitaine de Conzié d'Allemagne pour se rendre en Auvergne à l'occasion de la mort de son grand-père, le marquis de Lignières.

sente pas sans défaut ni mélange les collections formées par l'ami de Rousseau mort en 1789.

Par conséquent, il est inutile de pousser plus loin notre enquête. Nous laissons aux érudits qui s'occupent d'exégèse jean-jacquist le mérite d'utiliser le catalogue des Charmettes pour commenter le chapitre des *Confessions* où il est question de Chambéry (1). Si le rapprochement de ces deux textes leur fournit peu de lumière sur les premières études qu'a pu faire ici le futur philosophe, ils savent que celui-ci n'en était pas réduit chez nous aux ressources littéraires du cabinet de Conzié. Ce n'est pas de ce magasin qu'il tirait par exemple les productions de Port-Royal et de l'Oratoire qu'il nous dit avoir fréquentés de bonne heure. A part trois volumes d'anecdotes sur la bulle Unigenitus et quelques écrits sans importance, le fond port-royaliste et quesneliste des Charmettes est tout à fait indigent. Il était sûrement plus riche chez les Jésuites du Collège qui avaient vu naguère leurs collections accrues par un legs considérable du cha-

(1) A ce point de vue, il convient de noter le n° 13 du catalogue : *La fable des abeilles ou les fripons devenus honnêtes gens*, 4 vol. C'est évidemment le livre de B. de Mandeville. Comme cet ouvrage a été traduit en 1740, Rousseau a pu le lire aux Charmettes et les fantaisies de l'auteur, qui fondent la civilisation sur les sept péchés capitaux, étaient pour impressionner un jeune esprit mal nourri et enclin au paradoxe.

nom, comme créancier de son beau-frère pour plus de 5.000 livres. Acte lui fut donné de ces réclamations justifiées par pièces authentiques.

Après quoi, la bibliothèque demeura plusieurs années en place sous le séquestre de la Nation et la garde de M. de Buttet, constitué dépositaire. Le 17 fructidor an VII, un arrêté de la commune ordonna la remise de tous les livres des Charmettes à la bibliothèque publique de Chambéry ; transfert qui eut lieu par les soins du citoyen Vallet, administrateur municipal, et du citoyen Desmaison, professeur à l'Ecole centrale du Mont-Blanc. On les y garda, avec une vigilance plus ou moins attentive jusqu'en 1816.

A cette date, M. de Conzié revendiqua son bien et la Ville fit droit à sa requête. La consignation eut lieu en forme officielle entre les mains de M. de Buttet qui était muni de la procuration de son beau-frère. Le fond avait un peu souffert de la gestion administrative. Plusieurs ouvrages importants étaient dépareillés ; une soixantaine d'autres avaient complètement disparu. Le déchet était de 150 volumes environ, empruntés par des particuliers avec l'intention probable d'en assurer la conservation. Quant aux administrateurs chargés de veiller sur le dépôt public, nul ne leur demanda compte de ces fuites. Hors un Polybe qui avait été remis par ordre supérieur à Garin, inspecteur aux revues au service de France, tous les manquants

étaient partis sans laisser de traces. M. de Buttet prit ce qu'on lui remit et délivra reçu le 26 mai 1816.

Nous n'avons pas à rechercher pourquoi ni comment ces deux ou trois mille bouquins échappèrent par la suite à leurs propriétaires. Le fait arriva vers le milieu du siècle dernier. Les livres de M. de Conzié, passés par héritage dans la famille de Buttet de Tresserve, sont à présent dispersés pour toujours. Un certain nombre d'entre eux ont trouvé un refuge dans deux des principales bibliothèques chambériennes : celle de la Ville et celle de M. Michel, professeur au Lycée. Il y en a, dit-on, quelques-uns au musée des Charmettes où ils remplacent, comme documents de la fameuse idylle, la montre légendaire de Rousseau que l'on a renoncé depuis très longtemps à renouveler. Enfin, on pouvait acheter jadis, pour peu de sous, des volumes à l'ex-libris de Conzié, chez le bon bouquiniste Mouthon-Duvernet dont la boutique faisait, il y a trente ans, avec la pipe de notre cher Antony Dessaix, l'ornement et l'attrait du boulevard.

noine-doyen de La Perouse (1). Jean-Jacques prétend que cette bibliothèque avait été mise à sa disposition. Cependant, nous doutons que ses amis, les Pères Hémet et Coppier, aient eu la complaisance et le pouvoir moins probable encore de lui ouvrir les compartiments réservés de leur dépôt. Mais ce qui lui était interdit là pouvait se trouver aisément ailleurs, car les écrits jansénistes n'étaient pas rares dans notre ville où les idées de la secte s'introduisaient par l'influence de professeurs formés en Sorbonne et n'allaient pas tarder à venir puissantes.

Au surplus, grâce aux libéralités de sa *Maman*, il était en état d'acheter quelques ouvrages. La correspondance publiée par Musset-Pathay renferme une lettre portant commande de livres, lettre que l'éditeur fixe à la date de 1743, mais qui paraît mieux se référer à une époque antérieure. Des amis qui passaient par Chambéry, comme Barillot revenant d'Italie, l'aidaient de

(1) Par testament olographe du 19 octobre 1692, R^l François de Bertrand de La Perouse, docteur de Sorbonne, prieur de Chindrieux et de Saint-Baldoph, doyen de la Sainte-Chapelle, avait disposé de ses manuscrits en faveur de son frère, religieux de la Compagnie de Jésus. Il ajoutait : « Je donne au Collège des Pères Jésuites tous les livres qui se trouveront dans mon cabinet ou ailleurs concernant le jansénisme, je tascheray de les séparer : j'ordonne aussi que tous les livres prohibés et défendus qui se trouveront parmi les miens soient pareillement remis aux Pères Jésuites du Collège de Chambéry ».

temps en temps à renouveler ses provisions. Enfin, il pouvait se tenir au courant et profiter de quelques occasions chez le libraire Bouchard, dont il avait, dit-il, « pris en affection la boutique où se rendaient quelques gens de lettres » (1).

Il ne nous reste qu'à dire brièvement ce que devint cette collection des Charmettes dont la valeur, on l'a vue, n'était pas très grande.

Quand les commissaires eurent achevé leur inventaire, M. de Buttet renouvela les protestations qu'il avait présentées dès le premier jour. Il réserva les droits qu'avait sur les biens saisis M^{me} de Conzié d'Allemogne, dont la dot s'élevait à 90.000 francs. Il intervint aussi en son propre

(1) Le libraire Bouchard Jean-Baptiste, originaire du Monestier en Dauphiné, avait quatre ou cinq ans de plus que Rousseau. Il habitait dans la Grande-Rue. Il mourut en 1747, à l'âge de 40 ans. Après lui, vint Lullin, qui était un homme d'étude et de goût et qui a laissé quelque trace dans la bibliographie locale.

Pour se rendre chez Bouchard, Jean-Jacques avait peu de chemin à faire, puisque la maison Saint-Laurent donnait sur le petit couloir que l'on appelait alors l'allée de M. Sayu (aujourd'hui allée n° 34 de la place Saint-Léger). C'est par là ou par la cour de Cordon que se faisait l'entrée des locataires de M. de Saint-Laurent. Le passage qui traverse cet immeuble en ligne droite a été établi plus tard. Au temps de M^{me} de Warens, cette allée ne débouchait pas comme à présent dans la cour de M. de la Peysse (cour du presbytère); elle tournait à angle droit et aboutissait à l'allée n° 34 de la Grande-Rue.

**La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance**

**The Library
University of Ottawa
Date due**

--	--	--	--

